

Article 31 du Règlement

Soyons donc vigilants, afin de conserver et purifier l'air de notre planète. C'est le message que ces jeunes de chez nous me demandent de propager afin de nous protéger contre les agressions d'une population négligente et irresponsable, qui causera la destruction de notre mode de vie actuel.

* * *

[Traduction]

LA ROUTE TRANS-LABRADOR

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, les habitants de ma circonscription sont heureux de voir que le gouvernement fédéral démontre enfin sa volonté d'atteindre le but de nombreux Labradoriens, l'achèvement de la route Trans-Labrador.

Dans son exposé économique du 2 décembre, le ministre des Finances annonçait que son gouvernement allait affecter des fonds à l'amélioration de la route Trans-Labrador. Il ne disait pas combien d'argent ni quand les travaux commenceraient.

Toutefois, les habitants du Labrador espèrent que l'argent sera suffisant et viendra assez tôt pour bien faire avancer les travaux d'amélioration et de prolongement du réseau routier du Labrador. J'espère que le ministre annoncera des précisions bientôt en ce qui concerne le montant et le calendrier prévu.

Ce projet pouvant avoir des conséquences économiques et sociales énormes, les habitants du Labrador ont hâte de voir l'achèvement de la route Trans-Labrador du district de Labrador-Ouest jusqu'au détroit.

Je demande au gouvernement de réaliser la valeur de ce projet et de faire connaître le plus tôt possible son budget et son calendrier.

* * *

LE PROJET DE LOI C-333

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, le projet de loi d'initiative parlementaire C-333 sera débattu à la Chambre cette semaine. C'est un projet de loi que veulent les pompiers et les agents de police, car il fixerait des protocoles uniformes en matière de divulgation des maladies infectieuses.

Dans le cadre de leurs fonctions, les policiers et les pompiers sont souvent exposés à des personnes atteintes de maladies infectieuses. La divulgation de l'exposition possible permettrait au personnel d'urgence de se faire

traiter rapidement et de réduire les risques de transmission ultérieure.

Le projet de loi C-333 permettrait aux provinces d'établir ces lignes de communication tout en protégeant la confidentialité des renseignements sur les patients.

Au nom du caucus NPD, je demande aux députés de la majorité d'appuyer le renvoi de ce projet de loi au comité permanent de la santé nationale et du bien-être social pour étude et recommandations.

Il faut appuyer les policiers et les pompiers sur une question aussi importante pour la sécurité personnelle et celle du public.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

L'hon. Alan Redway (Don Valley-Est): Monsieur le Président, la semaine dernière, grâce à la détermination, à la persévérance et aux efforts du ministre d'État responsable des Petites entreprises, le gouvernement a annoncé que le plafond fixé aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises serait augmenté et passerait à 250 000 \$, qu'il allait s'efforcer d'élargir l'application de cette loi pour englober certaines formes de fonds de roulement, que le Programme de financement des petites entreprises serait prolongé jusqu'à la fin de 1994 et qu'il s'attend à ce que les banques canadiennes fassent un effort spécial pour jouer un rôle constructif en vue d'assurer le succès du programme.

Ce sont de très bonnes nouvelles. Mais souvenez-vous que les mesures en vue d'aider les petites entreprises qui ont été annoncées dans le budget de février n'ont toujours pas force de loi. Le ministre me dit qu'il espère faire adopter un projet de loi d'autorisation en lui faisant franchir toutes les étapes vendredi prochain.

Il est temps que tous les députés fassent preuve de la même détermination que le ministre pour aider les petites entreprises. Les actions de la Chambre vendredi compteront bien plus que n'importe quelle promesse.

* * *

LE DÉPUTÉ DE SKEENA

M. Jerry Pickard (Essex-Kent): Monsieur le Président, la semaine dernière, on m'a informé de la visite dans ma circonscription du député de Skeena. Les habitants d'Essex-Kent s'attendent à de la franchise et à de l'honnêteté de la part des députés. Le député de Skeena n'a pas respecté ces normes. Au lieu de cela, il a offert son opinion non fondée. . .